
Re: Projet d'installation d'une génératrice – Partage des coûts et proposition d'entente de principe

From Mathieu Manning <dg@gofm.ca>
Date Thu 2025-04-17 11:40
To Mélodie Sorrell <msorrell@casselman.ca>
Cc Yves Morrissette <ymorrissette@casselman.ca>

Très raisonnable!

Je suis d'accord avec les frais proposés et avec l'amendement du bail. Donc, laisse-moi savoir s'il y a d'autres étapes d'ici la décision du conseil.

Merci 😊

From: Mélodie Sorrell <msorrell@casselman.ca>
Sent: Thursday, April 17, 2025 11:35 AM
To: Mathieu Manning <dg@gofm.ca>
Cc: Yves Morrissette <ymorrissette@casselman.ca>
Subject: Projet d'installation d'une génératrice – Partage des coûts et proposition d'entente de principe

Bonjour Mathieu,

J'espère que tu vas bien.

Je tiens à te tenir informé des derniers développements concernant le projet de génératrice pour le bâtiment du 1, rue Industriel. Comme tu le sais, nous avons enfin reçu les estimations des coûts suite au processus d'appel d'offres, et je t'envoie en pièce jointe le fichier détaillant le calcul du partage des coûts basé sur le ratio d'occupation de l'espace. La Municipalité n'a malheureusement pas obtenu la Subvention pour les projets communautaires de protection civile.

Pour la Radio 92.1, cela représenterait une augmentation annuelle de 1 028,78 \$ ou 85,73 \$ par mois dans les frais de loyer actuels. Cette proposition semble très avantageuse par rapport à l'investissement que vous étiez prêts à faire lors de nos discussions antérieures, et nous espérons que cela répondra aux attentes de la Radio. Les montants sont des valeurs estimées à l'heure actuelle, les coûts réels seraient utilisés une fois que le contrat de service entrerait en vigueur.

À ce stade, nous souhaiterions obtenir une entente de principe de ta part concernant ce modèle de partage des coûts. Si le Conseil municipal donne son approbation pour aller de l'avant avec ce projet, nous procéderons à un amendement au bail en vigueur jusqu'au 31 août 2026, afin d'y intégrer ces nouvelles charges. Le montant entrerait en vigueur une fois que la génératrice serait installée officiellement.

Une réponse favorable de ta part pourrait être incluse dans le rapport que nous présenterons au Conseil lors de la prochaine réunion concernant les projets au 1, rue Industriel. Nous espérons pouvoir finaliser cette étape rapidement.

Merci de ta collaboration et de ton soutien continu. J'attends ta confirmation et reste à ta disposition pour toute question ou précision supplémentaire.

Cordialement,

Book time to meet with me



Mathieu Manning
Directeur général
92.1 GO FM

T: 613-936-2463

E: dg@gofm.ca

[\[www.gofm.ca\]](http://www.gofm.ca)www.gofm.ca

1 Industriel, Casselman, ON K0A 1M0



Avertissement de confidentialité : Si vous n'êtes pas le destinataire prévu de ce courriel, nous vous serions gré de bien vouloir le détruire et de nous en aviser immédiatement. Ce courriel peut contenir des informations confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu de ce courriel, soyez avisé maintenant que toute distribution, copie ou autre divulgation du contenu de cette transmission en partie ou en totalité est formellement interdite. Merci de votre compréhension!